



Dossier de presse
COLLEGE EUGENE YSSAP
Prix national « Collège »,
Concours La Flamme de l'égalité 2019
Court-métrage « Nou vin lib ! »

La genèse du projet :

L'idée de participer au concours est née d'une commande de l'Inspectrice d'Histoire-Géographie de l'académie de Guadeloupe, Mme Chalcou, à Mme Boustani pour la réalisation d'un diaporama à l'attention des enseignants de l'académie de Guadeloupe sur le Concours de La Flamme dans le cadre de la promotion de ce concours. A l'issue de cette présentation inter-degrés (de l'école au lycée) lors d'une journée de formation, Mme Boustani a proposé l'aventure à trois collègues du collège Eugène Yssap et à la classe de 4^{ème} D.

La classe et les enseignants qui ont participé au projet :

Il s'agit de la classe de 4^{ème} D du collège Eugène Yssap de Sainte-Anne (97 180), en Guadeloupe. Les 28 élèves ont réalisé ce projet avec leurs professeurs de Lettres (**Solenn Le Dévédec**), d'Histoire-Géographie (**Linda Boustani**), de musique (**Jérôme Bes**) et d'option Cinéma (**Pascal Barraud**).



La classe de 4^{ème} D, lauréate du concours national

Le projet :

La 4^{ème} D, en partenariat avec les élèves de l'option Cinéma, a réalisé un **court métrage de 7 minutes sur la thématique : « Devenir libre »**. Ils ont retracé le parcours de 3 personnages : une femme esclave, un nègre marron et un migrant dans leur quête de liberté. Ils ont réalisé les textes, le scénario, les mises en voix et chanté pour le générique final.

L'objectif premier était de proposer la thématique « Devenir libre » aux élèves et de faire en sorte qu'ils ne soient pas les simples exécutants d'un projet entièrement créé et cadré par les enseignants. Nous sommes partis de ce qu'ils savaient sur la thématique, de leurs idées et envies afin de construire leur projet et de choisir une production finale.

CATÉGORIE « COLLÈGE »



Court-métrage « Nou vin lib ! »

Les élèves de 4^{ème} du **collège Eugène Yssap à Sainte-Anne** (académie de Guadeloupe) ont réalisé un court métrage retraçant le parcours de trois personnages dans leur quête de liberté : Gertrude, une femme esclave de la ville de Petit-Bourg, un nègre marron échappé de l'habitation Poirier de Gissac à Sainte-Anne, et un migrant ivoirien réduit en esclavage en Libye.

> [Voir la vidéo](#)

La
« L

Les Ministères chargés de l'Education nationale et des Outre-mer, le Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage (CNMHE) et la Délégation Interministérielle pour la Lutte contre le Racisme l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) s'associent à nouveau pour la 4^{ème} édition du **concours national « La Flamme de l'égalité »**. **Jusqu'au 13 mars 2019**, les enseignants du primaire et du secondaire – collèges et lycées d'enseignement général, technique et professionnel – sont invités à mener avec leurs élèves une réflexion et à **réaliser un projet sur l'histoire des traites et des captures, sur la vie des esclaves et les luttes pour l'abolition, sur leurs survivances, leurs effets et leurs héritages contemporains**.

La gestion opérationnelle de ce concours interdisciplinaire a été confiée à la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement. Il émane d'une **proposition originale du CNMHE, conseil du**

gouvernement sur les enjeux de mémoire, d'histoire de l'esclavage et de discriminations induites. Une présélection sera opérée au niveau des académies, et pour la finale, un jury national désignera au mois d'avril, dans chacune des **trois catégories (primaire, collège, lycée)** un projet lauréat ainsi qu'un ou deux autres projets méritant une mention spéciale.

Les collèges d'évaluateurs, au niveau académique puis national, seront sensibles tout autant au déroulement du projet qu'à sa production finale. La démarche des élèves, à savoir l'étude, l'interprétation, l'analyse de personnages, parcours, événements, archives, et faits historiques, devra donc être valorisée. Les travaux retenus en réponse au concours pourront éventuellement être repris sous forme d'expositions, de fiches pédagogiques, d'enregistrements ou de publications.

DANS QUEL ESPRIT ?

Les lauréats seront conviés à Paris pour **la remise de prix qui se fera dans le cadre de la Journée du 10 mai, consacrée à la commémoration officielle de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions**, sous l'égide du Sénat et le haut-patronage du Président de la République (journée qui vient ponctuer une série de commémorations nationales et ultra-marines qui s'étendent du 27 avril au 10 juin).

Par l'éducation, la recherche, l'enseignement, les patrimoines, la transmission, et en combinant les disciplines, **le concours aspire à conforter la construction d'une mémoire collective autour de valeurs partagées, afin d'étayer le sentiment d'une appartenance commune et d'enrichir la mémoire nationale.** Au cours de la réalisation de projets dont la mise en forme finale est libre (recueil de témoignages et entretiens, représentation scénique, production visuelle, etc.), les élèves approfondiront leur connaissance et leur compréhension de l'esclavage et de ses effets pour prendre conscience, *in fine*, de l'importance qu'il y a à préserver la dignité humaine et, pour cela, à agir en citoyens libres et égaux.

Comme le rappelle la profession de foi du CNMHE, **« l'égalité entre les citoyens est un processus et un combat de vigilance continue**, construite sur les soulèvements d'esclaves rebelles conjugués aux combats abolitionnistes, elle se construit avec leurs descendants comme sentinelles et porteurs de ce message aujourd'hui. »

Source : site internet du Concours « La Flamme de l'égalité ».

Le concours est organisé en trois temps :

La phase académique, la phase nationale et la cérémonie officielle de remise des prix lors de la Journée nationale des Mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions le 10 mai 2019 à Paris. Cette année, pour la 4^{ème} édition du concours, 230 projets ont été réalisés impliquant 5200 élèves dans 182 établissements répartis sur 29 académies (chiffres fournis par le jury du concours).

La phase académique : 121 projets collèges en concurrence, Yssap vainqueur.

Trois catégories : Ecoles, collèges, lycées. Parmi les collèges qui ont présenté des projets, le collège Eugène Yssap de Sainte-Anne a remporté la phase académique avec le court-métrage « Nou vin lib ! » de la 4^{ème} D.

| | | | | | | |
|-------------------|--------------------|------------------------------|---|----------------------|--------------|-----------|
| Guadeloupe | Baillif | Collège Jean Jaurès | <i>Goumé Pou Libété</i> | Diaporama | 5ème et 3ème | 11 |
| Guadeloupe | Pointe-à-Pitre | Collège Front de Mer | <i>Sur les traces de mon passé pour préparer mon avenir</i> | Vidéo | 3ème | 9 |
| Guadeloupe | Sainte-Anne | Collège Eugène Yssap | <i>Nou vin lib !</i> | Court-métrage | 4ème | 28 |
| Guadeloupe | Sainte-Anne | Collège Olympe Rame Decorbin | <i>Être libre, et après ?</i> | Clip vidéo | 4ème | 23 |
| Guadeloupe | Saint-François | Collège Alexandre Macai | <i>"L'art est le plus court chemin de l'homme à l'homme, Malraux"</i> | Vidéo | 4ème et 3ème | 54 |
| Guadeloupe | Vieux-Habitants | Collège Suze Angély | <i>"Devenir libre" : approche sensible</i> | Vidéo | 4ème | 45 |

Les participants de l'académie de Guadeloupe dans la catégorie collège.

La phase nationale : 26 projets en concurrence, Yssap vainqueur.

Le collège Eugène Yssap a remporté le prix national, dans la catégorie collège, du concours national La Flamme de l'égalité, parmi les 26 projets finalistes.

Court-métrage, palmarès, règlement et informations sur :

<https://www.laflammedelegalite.org/texte-et-reglement-officiels.php>

<https://www.laflammedelegalite.org/2019/palmares.php>

<https://www.laflammedelegalite.org/statistiques/img/laureats/2019/yssap.mp4>

Quelques images du projet :

Augusta :
La femme esclave (Gertrude de Petit-Bourg)



Ethan : Le juge



Tanguy : Le nègre marron



Kenan : Le migrant



Les voix du court-métrage

La Flamme de l'égalité

19 avril, 05:03 · 🌐

🏆 Les lauréats de la 4ème édition du concours « La Flamme de l'égalité » sont enfin révélés !

Le jury national s'est tenu ce mercredi 17 avril pour désigner les trois lauréats des catégories « École », « Collège » et « Lycée ». Une mention spéciale et un prix spécial ont également été décernés.

L'équipe de « La Flamme de l'égalité » tient à féliciter chaque participant-e pour la réflexion et le travail engagés sur la thématique « Devenir libre ». Rendez-vous sur le site du concours pour découvrir les projets primés ! <https://www.laflammedelegalite.org/2019/palmares.php>

PALMARÈS NATIONAL 2019

*Félicitations
aux 5 classes lauréates
de la 4ème édition
du concours !*



Nous remercions notamment Mme Nesty (Principale du Collège Eugène Yssap), M. Desiage (Principal adjoint), Mme Trousson (CPE), Matthieu Dussauge (Conservateur du Musée Schoelcher), Ericka Mephara (service éducatif du musée Schoelcher), le jury national et les organisateurs du Concours « La Flamme de l'égalité », et tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet pédagogique.